

Sujet : [INTERNET] Fwd: A l'attention de Madame le commissaire Enquêteur

De : Accueil Mairie de Pont L'Abbé <accueil@ville-pontlabbe.fr>

Date : 02/01/2020 14:44

Pour :



Annabelle BOSSENEC

Accueil

Ville de Pont-l'Abbé

02 98 66 09 09

www.ville-pontlabbe.bzh

----- Message transféré -----

Sujet : A l'attention de Madame le commissaire Enquêteur

Date : Thu, 2 Jan 2020 10:00:10 +0100

De : Frédéric Pinot

Pour : accueil@ville-pontlabbe.fr

Madame le commissaire enquêteur,

En tant que membre du CA de (l'Association Agréée de pêche et protection des Milieux Aquatiques du pays Bigouden), je suis en accord avec mes collègues pour une prise d'eau à Moulin Hascoet qui serait normalement plus performante, surtout pour rétablir un équilibre biologique de la rivière de Pont L'Abbé, pour permettre à nos poissons migrateurs, truites de mer, Saumons, Anguilles etc., une meilleure circulation et reproduction. Mais pour cela il faut impérativement respecter un débit biologique minimum de 120 l/s voté par la CLE l'été dernier et pour lequel l'AAPPMA du pays bigouden s'est battu de nombreuses années. Si le débit de 120 l/s n'est pas respecté, à court terme la flore et la faune de la rivière vont disparaître. En août 2017, pendant la période où le débit de la rivière était au plus bas, nous avons fait des prélèvements d'eau en aval des bassins de Bringal, que nous avons fait analyser par le laboratoire LABOCEA de Quimper, les résultats nous ont appris que nous avons une très forte quantité de fer et de coliformes, sachant que l'eau de la rivière de Pont l'Abbé arrive dans tous les foyers Bigoudens.....

Souhaitons que le bon sens de chacun l'emporte .

Veuillez agréer Madame, mes sincères salutations

Cordialement

Frédéric Pinot